

PROFIL DE LA POPULATION DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE

VERSION RÉVISÉE

Juillet 2003

Établi par : Division de la mesure du rendement
 Commission nationale des libérations conditionnelles

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. SOMMAIRE	1
2. TAUX ENREGISTRÉS DANS LES TRIBUNAUX DE JURIDICTION CRIMINELLE ET TENDANCES CONNEXES	3
3. ADMISSIONS DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE	7
4. MISES EN LIBERTÉ DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE	8
5. ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE	9
6. PROFIL DE LA POPULATION DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE	10
7. NOMBRE D'EXAMENS DANS L'OPTIQUE DE LA CHARGE DE TRAVAIL	15

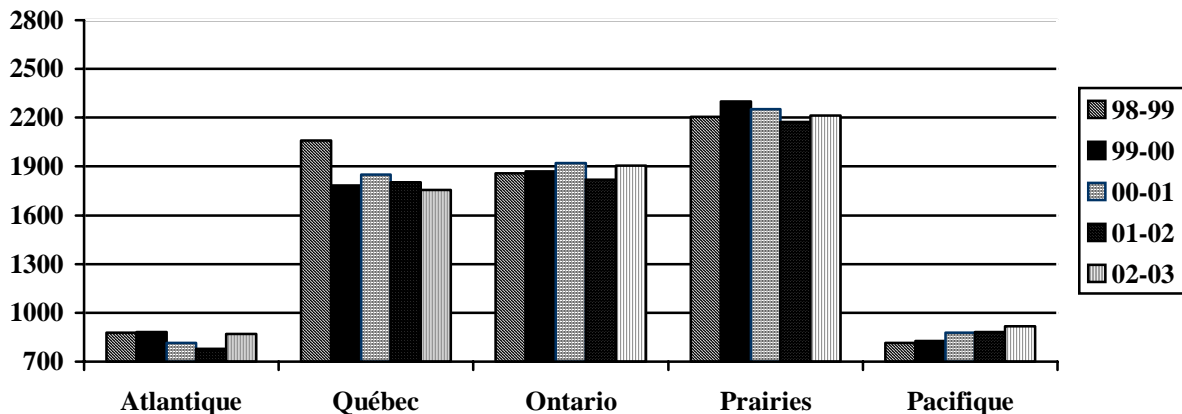
1. SOMMAIRE

Nous avons examiné les taux enregistrés dans les tribunaux de juridiction criminelle et les tendances à cet égard, ainsi que la population de délinquants sous responsabilité fédérale, afin d'obtenir un profil de la population actuelle et de voir comment le profil a évolué depuis 1998-1999.

D'après l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, le nombre de causes entendues par les tribunaux provinciaux/territoriaux a diminué entre 1998-1999 et 2000-2001, pour ensuite augmenter en 2001-2002. Cette année-là, 44,3 % des causes entendues l'ont été en Ontario, et le Québec venait au deuxième rang avec 15,5 %.

Au Québec, les taux de condamnation enregistrés depuis 1998-1999 figuraient parmi les plus élevés au Canada, mais les taux d'incarcération étaient parmi les plus bas. C'était l'inverse en Ontario.

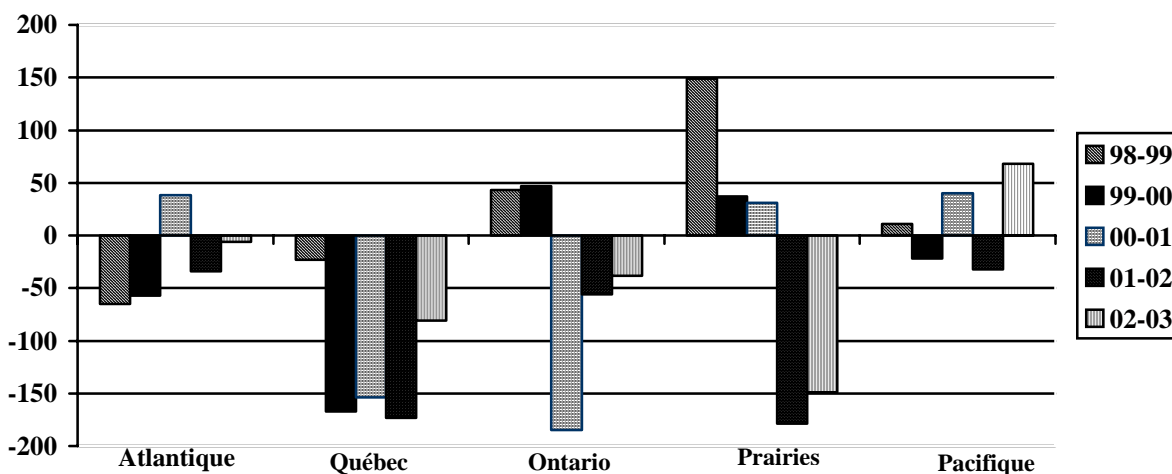
Admissions de délinquants sous responsabilité fédérale dans les établissements



Le nombre total d'admissions de délinquants sous responsabilité fédérale a fluctué depuis 1998-1999; en 2002-2003, il était inférieur de 2,1 % à ce qu'il était il y a cinq ans. C'est au Québec que s'est produite la plus grosse baisse (\downarrow 14,8 %), alors que la plus forte augmentation a eu lieu dans la région du Pacifique (\uparrow 12,5 %).

On remarque une légère hausse, en 2002-2003, du nombre de mises en liberté de délinquants sous responsabilité fédérale encore incarcérés, mais, dans l'ensemble, on a assisté à une diminution de 5,5 % depuis 1998-1999. La diminution la plus marquée a été observée au Québec (\downarrow 15,4 %), la seule hausse ayant été enregistrée dans les Prairies (\uparrow 5,2 %).

Évolution de la population de délinquants sous responsabilité fédérale



Nota : On calcule les changements qui se produisent dans la population de délinquants sous responsabilité fédérale en soustrayant le nombre de délinquants qui ont atteint la date d'expiration de leur mandat pendant une année donnée du nombre de mandats de dépôt délivrés durant la même année.

Étant donné que, depuis 1998-1999, le nombre total d'admissions découlant d'un mandat de dépôt a été inférieur au nombre de délinquants qui ont atteint la date d'expiration de leur mandat, la population de délinquants sous responsabilité fédérale a diminué de 957. Puisque c'est au Québec que la différence entre ces deux nombres a été la plus marquée pendant cette période, c'est dans cette région qu'on a assisté à la plus forte décroissance de la population (↓598). En fait, la baisse observée au Québec représente 62,5 % de la diminution totale de la population de délinquants sous responsabilité fédérale.

Dans toutes les régions, depuis 1998-1999, la catégorie de délinquants qui formait la proportion la plus élevée de la population sous responsabilité fédérale était ceux qui avaient commis une infraction non sexuelle visée à l'annexe I. Durant la période en question, le plus haut pourcentage de meurtriers a été enregistré dans la région du Pacifique, celle des Prairies avait le plus fort pourcentage de délinquants sexuels alors que c'est au Québec qu'on trouvait le plus gros pourcentage de délinquants condamnés pour une infraction mentionnée à l'annexe II.

Le pourcentage de délinquants sous responsabilité fédérale purgeant une peine remplissant les critères d'admissibilité à la procédure d'examen expéditif (PEE) est descendu de 4,4 % depuis 1998-1999, passant à 10,2 % en 2002-2003, alors que le pourcentage de délinquants purgeant une peine d'une durée indéterminée est monté de 2,6 %, ce qui l'a porté à 20,7 % l'an dernier.

Depuis 1999-2000, la charge de travail de la Commission (cas de compétence fédérale et provinciale) a diminué de 8,8 %. La plus forte baisse a été observée au Québec (↓16,0 %), alors que l'unique hausse a été enregistrée dans la région du Pacifique (↑1,7 %).

2. TAUX ENREGISTRÉS DANS LES TRIBUNAUX DE JURIDICTION CRIMINELLE ET TENDANCES CONNEXES

Les tableaux suivants résument l'information obtenue des tribunaux provinciaux/territoriaux de juridiction criminelle pour adultes qui ont fourni des données pour l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes* depuis 1998-1999¹.

Tableau 1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*

CAUSES ENTENDUES, SELON LA DÉCISION RENDUE 1998-1999							
Administration	Causes entendues	Déclarations de culpabilité	%	Suspensions/ Retraits	%	Peines de détention	%
Terre-Neuve	7 597	5 520	72,7	1 728	22,7	1 647	30
Î.-P.-É.	1 550	1 140	73,5	359	23,2	703	62
Nouvelle-Écosse	16 711	8 981	53,7	5 942	35,6	2 077	23
Québec*	74 276	56 213	75,7	7 111	9,6	15 707	28
Ontario	200 809	111 119	55,3	80 610	40,1	46 519	42
Saskatchewan	27 166	17 068	62,8	8 482	31,2	4 227	25
Alberta	61 825	37 194	60,2	20 237	32,7	11 664	31
Yukon	1 611	934	58,0	497	30,9	438	47
T.N.-O.	3 339	2 484	74,4	733	22,0	1 029	41
Canada	394 884	240 653	60,9	125 699	31,8	84 011	35

*Les données de 140 cours municipales du Québec (où sont entendues environ 20 % des accusations d'infractions à des lois fédérales qui sont portées dans cette province) ne sont pas incluses.

Nota : Les données exposées dans ce tableau représentent environ 80 % de la charge de travail nationale des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.

¹ *Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.

Tableau 2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*

CAUSES ENTENDUES, SELON LA DÉCISION RENDUE 1999-2000							
Administration	Causes entendues	Déclarations de culpabilité	%	Suspensions/ Retraits	%	Peines de détention	%
Terre-Neuve	6 511	4 730	72,6	1 590	24,4	s/o	s/o
Î.-P.-É.	1 544	1 177	76,2	342	22,2	s/o	s/o
Nouvelle-Écosse	16 196	8 669	53,5	6 117	37,8	s/o	s/o
Québec*	71 598	52 724	73,6	7 877	11,0	s/o	s/o
Ontario	188 418	106 186	56,4	76 868	40,8	s/o	s/o
Saskatchewan	26 501	16 114	60,8	9 223	34,8	s/o	s/o
Alberta	60 449	36 851	61,0	19 704	32,6	s/o	s/o
Yukon	1 384	786	56,8	476	34,4	s/o	s/o
T.N.-O.	1 536	1 030	67,1	479	31,2	s/o	s/o
Canada	374 137	228 267	61,0	122 676	32,8	77 977	34

* Les données de 140 cours municipales du Québec (où sont entendues environ 20 % des accusations d'infractions à des lois fédérales qui sont portées dans cette province) ne sont pas incluses.

Nota : Les données exposées dans ce tableau représentent environ 80 % de la charge de travail nationale des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.

s/o = information non disponible

Tableau 3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*

CAUSES ENTENDUES, SELON LA DÉCISION RENDUE 2000-2001							
Administration	Causes entendues	Déclarations de culpabilité	%	Suspensions/ Retraits	%	Peines de détention	%
T.-N./Labrador	6 881	5 033	73,1	1 650	24,0	1 510	30
Î.-P.-É.	1 725	1 210	70,1	472	27,4	714	59
Nouvelle-Écosse	15 145	7 980	52,7	5 846	38,6	1 915	24
Québec*	68 474	49 869	72,8	7 501	11,0	14 961	30
Ontario	190 239	107 438	56,5	77 288	40,6	44 050	41
Saskatchewan	26 072	16 000	61,4	8 943	34,3	3 520	22
Alberta	62 095	38 868	62,6	19 153	30,8	11 660	30
Yukon	1 134	581	51,2	463	40,8	215	37
T.N.-O.	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Canada	371 765	226 979	61,1	121 316	32,6	78 925	35

* Les données de 140 cours municipales du Québec (où sont entendues environ 20 % des accusations d'infractions à des lois fédérales qui sont portées dans cette province) ne sont pas incluses.

Nota : Les données exposées dans ce tableau représentent environ 80 % de la charge de travail nationale des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.

s/o = information non disponible

Tableau 4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*

CAUSES ENTENDUES, SELON LA DÉCISION RENDUE 2001-2002							
Administration	Causes entendues	Déclarations de culpabilité	%	Suspensions/ Retraits	%	Peines de détention	%
T.-N./Labrador	7 203	5 068	70,4	1 875	26,0	1 622	32
Î.-P.-É.	1 859	1 230	66,2	582	31,3	726	59
Nouvelle-Écosse	13 923	7 329	52,6	5 747	41,3	1 759	24
N.-B.	10 168	7 495	73,7	2 185	21,5	1 799	24
Québec*	70 073	50 817	72,5	7 371	10,5	14 229	28
Ontario	200 252	110 038	54,9	84 054	42,0	44 015	40
Saskatchewan	26 789	16 899	63,1	8 677	32,4	3 887	23
Alberta	60 850	38 909	63,9	20 168	33,1	14 396	32
C.-B.	60 210	33 103	55,0	20 901	34,7	12 248	37
Yukon	1 123	631	56,2	451	40,2	259	41
T.N.-O.	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Canada	452 450	271 519	60,0	152 009	33,6	92 991	34

* Les données de 140 cours municipales du Québec (où sont entendues environ 20 % des accusations d'infractions à des lois fédérales qui sont portées dans cette province) ne sont pas incluses.

Nota : Les données exposées dans ce tableau représentent environ 80 % de la charge de travail nationale des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.

s/o = information non disponible

Le nombre de causes entendues par les tribunaux provinciaux/territoriaux pour adultes, qui ont communiqué des données pour l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes* durant les quatre années, a diminué de 2,4 % entre 1998-1999 et 2000-2001, pour ensuite augmenter de 2,8 % en 2001-2002. Parmi les provinces et les territoires participants, l'Île-du-Prince-Édouard est le seul endroit où il s'est produit une hausse (↑19,9 %). Partout ailleurs il y a eu une diminution, le Yukon venant en tête (↓30,3 %); il était suivi de la Nouvelle-Écosse (↓16,7 %), du Québec (↓5,7 %), de la Saskatchewan (↓1,4 %), de l'Alberta (↓1,2 %) et de l'Ontario (↓0,3 %).

Si l'on considère les provinces et les territoires qui ont fourni des données en 2001-2002, c'est en Ontario qu'a été entendu le plus grand nombre de causes (44,3 %) au Canada; venaient ensuite le Québec avec 15,5 %, puis l'Alberta et la Colombie-Britannique avec 13,4 % et 13,3 % respectivement.

Le nombre d'infractions par cause s'est accru de 4 % entre 1997-1998 et 2001-2002, passant de 2,12 à 2,20. En outre, la proportion de causes comprenant de multiples infractions, qui sont plus complexes et souvent plus sérieuses, est passée de 47 % à 49 % au cours de la même période. Qui plus est, la proportion de causes comportant trois accusations ou plus est montée à 22 % alors qu'elle était de 19 % en 1997-1998.

Au Québec, les taux de condamnation enregistrés depuis 1998-1999 figurent parmi les plus élevés (entre 72,5 % et 75,7 %), mais c'est également là qu'on trouve certains des taux d'incarcération les plus faibles (entre 28 % et 30 %). C'est le contraire en Ontario, où les taux de condamnation sont parmi les plus bas (entre 54,9 % et 56,5 %), et les taux d'incarcération, parmi les plus hauts (entre 40 % et 42 %).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les différences dans les taux de condamnation. Premièrement, certaines administrations utilisent davantage que d'autres des mesures de déjudiciarisation et des solutions de rechange, ce qui se répercute sur le nombre et la nature des causes dont les tribunaux sont saisis. Deuxièmement, les taux de suspension ou de retrait des accusations varient d'une région à l'autre du pays, ce qui influe sur le pourcentage de causes où une condamnation est enregistrée. Entre 1998-1999 et 2001-2002, c'est au Québec qu'il y a eu le plus faible pourcentage de causes où les accusations ont été suspendues ou retirées (entre 9,6 % et 11,0 %), alors que le pourcentage le plus élevé a généralement été observé en Ontario (entre 40,1 % et 42,0 %). Enfin, l'examen effectué préalablement à la mise en accusation par la Couronne, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, peut également influencer sur le pourcentage des condamnations en raison du filtrage accru des accusations².

De même, les différences constatées dans les taux d'incarcération découlent de plusieurs facteurs. D'abord, le mélange d'infractions faisant l'objet des peines peut varier d'une administration à l'autre. Par exemple, si, dans une province ou un territoire, on trouve un pourcentage de crimes graves supérieur à la moyenne, il se peut aussi que le pourcentage d'emprisonnement soit au-dessus du pourcentage général moyen. Ensuite, les tribunaux peuvent utiliser l'incarcération différemment d'une région à l'autre du pays. Ainsi, à l'Île-du-Prince-Édouard, les délinquants primaires qui sont déclarés coupables de conduite avec facultés affaiblies sont fréquemment envoyés en prison (91 % des fois en 2001-2002). C'est, de loin, le plus haut taux d'incarcération au Canada pour une infraction de cette nature; on trouve au deuxième rang Terre-Neuve et Labrador, avec 28 %. Le plus bas taux, 4 %, a été enregistré en Nouvelle-Écosse.

² *Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 2001-2002*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.

Les tableaux suivants résument l'information sur les admissions et les mises en liberté de délinquants sous responsabilité fédérale et sur la population totale de ces délinquants entre 1998-1999 et 2002-2003.

3. ADMISSIONS DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE

La plupart des peines d'emprisonnement sont relativement courtes, et elles le sont de plus en plus. Depuis 1998-1999, le pourcentage de peines d'emprisonnement d'un mois ou moins est passé de 47 % à 54 %. Le pourcentage de peines d'une durée supérieure à un mois jusqu'à six mois a varié entre 34 % et 35 % durant la même période, alors que celui des peines allant de plus de six mois à deux ans a oscillé entre 9 % et 10 %. Depuis 1998-1999, environ 4 % des peines de détention sont d'une durée supérieure à deux ans³.

Tableau 5

Source : SCC et CNLC

ADMISSIONS DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE DANS LES ÉTABLISSEMENTS, PAR RÉGION							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
1998-1999	Mandat de dépôt	493	1 174	1 134	1 396	451	4 648
	Révocation	379	840	671	796	354	3 040
	Total	877	2 059	1 858	2 207	816	7 817
1999-2000	Mandat de dépôt	501	946	1 078	1 365	458	4 348
	Révocation	375	782	732	913	349	3 151
	Total	881	1 782	1 871	2 298	826	7 658
2000-2001	Mandat de dépôt	441	990	1 066	1 304	475	4 276
	Révocation	363	814	791	913	381	3 262
	Total	813	1 849	1 922	2 253	876	7 713
2001-2002	Mandat de dépôt	440	978	1 054	1 200	454	4 126
	Révocation	333	776	698	946	413	3 166
	Total	778	1 803	1 818	2 173	883	7 455
2002-2003	Mandat de dépôt	486	969	1 082	1 227	479	4 243
	Révocation	371	732	769	962	424	3 258
	Total	868	1 755	1 904	2 211	918	7 656

Nota : Le total inclut les admissions entrant dans la catégorie « Autres », laquelle comprend les transfèrements de délinquants qui étaient incarcérés dans des établissements d'autres pays, les cessations de liberté, les transfèrements effectués en vertu d'accords d'échange de services, etc.

³ *Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.

Le nombre total d'admissions de délinquants sous responsabilité fédérale dans les établissements a fluctué depuis 1998-1999; en 2001-2002, il était inférieur de 2,1 % (↓161) à ce qu'il était il y a cinq ans. C'est au Québec que s'est produite la diminution la plus marquée depuis 1998-1999 (↓14,8 % ou 304); la région de l'Atlantique arrive au deuxième rang (↓1,0 % ou 9). Une hausse a toutefois été enregistrée dans les trois autres régions, celle du Pacifique arrivant en tête (↑12,5 % ou 102), suivie de l'Ontario (↑2,5 % ou 46) et des Prairies (↑0,2 % ou 4).

En dépit d'une augmentation en 2002-2003 par rapport à l'année précédente, le nombre d'admissions faisant suite à la délivrance d'un mandat de dépôt demeure inférieur de 8,7 % (↓405) à son niveau de 1998-1999. La plus grosse baisse durant cette période (↓17,5 % ou 205) a été observée au Québec; viennent ensuite les Prairies (↓12,1 % ou 169), l'Ontario (↓4,6 % ou 52) et la région de l'Atlantique (↓1,4 % ou 7). La région du Pacifique est la seule où l'on a assisté à une augmentation dans l'ensemble (↑6,2 % ou 28).

Depuis 1998-1999, il y a eu un accroissement du nombre global d'admissions découlant d'une révocation (↑7,2 % ou 218). Les régions où l'on a enregistré une hausse sont celles des Prairies (↑20,9 % ou 166), du Pacifique (↑19,8 % ou 70) et de l'Ontario (↑14,6 % ou 98). Il s'est produit une baisse au Québec (↓12,9 % ou 108) et dans la région de l'Atlantique (↓2,1 % ou 8).

Si l'on compare la proportion d'admissions résultant d'un mandat de dépôt et la proportion d'admissions attribuables à une révocation pour l'ensemble du Canada, on constate qu'elles étaient respectivement de 59,5 % et de 38,9 % en 1998-1999, et de 55,4 % et de 42,6 % en 2002-2003. L'an dernier, c'est en Ontario qu'on trouvait la plus grande proportion d'admissions faisant suite à la délivrance d'un mandat de dépôt, soit 56,8 %, alors que la plus forte proportion d'admissions découlant d'une révocation (42,6 %) a été enregistrée dans la région du Pacifique.

4. MISES EN LIBERTÉ DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE

Tableau 6

Source : SCC et CNLC

MISES EN LIBERTÉ DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE, PAR RÉGION					
Région	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Atlantique	959	888	810	799	859
Québec	2 156	2 042	1 878	1 917	1 823
Ontario	1 996	1 949	1 949	1 848	1 912
Prairies	2 086	2 273	2 210	2 193	2 195
Pacifique	955	911	861	890	914
Canada	8 152	8 063	7 708	7 647	7 703

Malgré une légère hausse l'an dernier, le nombre global de mises en liberté de délinquants sous responsabilité fédérale a subi une baisse (↓5,5 % ou 449) depuis 1998-1999.

C'est qu'il y a eu une diminution dans quatre des régions, le Québec venant au premier rang (\downarrow 15,4 % ou 333); il était suivi des régions de l'Atlantique (\downarrow 10,4 % ou 100), du Pacifique (\downarrow 4,3 % ou 41) et de l'Ontario (\downarrow 4,2 % ou 84). La seule augmentation s'est donc produite dans les Prairies (\uparrow 5,2 % ou 109).

5. ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE

Tableau 7

Source : SCC et CNLC

ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
98-99	Mandats de dépôt	493	1 174	1 134	1 396	451	4 658
	Délinquants arrivés à leur DEM	558	1 197	1 091	1 247	440	4 533
	Différence dans la population totale de délinquants	-65	-23	43	149	11	115
99-00	Mandats de dépôt	501	946	1 078	1 365	458	4 348
	Délinquants arrivés à leur DEM	558	1 113	1 031	1 328	480	4 510
	Différence dans la population totale de délinquants	-57	-167	47	37	-22	-162
00-01	Mandats de dépôt	441	990	1 066	1 304	475	4 276
	Délinquants arrivés à leur DEM	402	1 144	1 251	1 273	435	4 506
	Différence dans la population totale de délinquants	38	-154	-185	31	40	-230
01-02	Mandats de dépôt	440	978	1 054	1 200	454	4 126
	Délinquants arrivés à leur DEM	474	1 151	1 110	1 379	486	4 580
	Différence dans la population totale de délinquants	-34	-173	-56	-179	-32	-454
02-03	Mandats de dépôt	486	969	1 081	1 227	479	4 243
	Délinquants arrivés à leur DEM	492	1 050	1 120	1 376	411	4 469
	Différence dans la population totale de délinquants	-6	-81	-38	-149	68	-226

Nota : On calcule le nombre de délinquants qui ont atteint la date d'expiration de leur mandat en ajoutant le nombre de mandats de dépôt à la population recensée le 1^{er} avril et en soustrayant ce total de la population le 31 mars.

Étant donné que, depuis 1998-1999, le nombre total d'admissions découlant d'un mandat de dépôt a été inférieur au nombre de délinquants qui ont atteint la date d'expiration de leur mandat, la population de délinquants sous responsabilité fédérale a diminué de 957. Puisque c'est au Québec que la différence entre ces deux nombres a été la plus marquée pendant cette période, c'est dans cette région qu'on a assisté à la plus forte décroissance de la population (↓598). En fait, la baisse observée au Québec représente 62,5 % de la diminution totale de la population de délinquants sous responsabilité fédérale.

Trois autres régions ont vu leur population décroître au cours des cinq dernières années : l'Ontario (↓189), l'Atlantique (↓124) et les Prairies (↓111). C'est seulement dans la région du Pacifique que la population de délinquants sous responsabilité fédérale a connu une hausse dans l'ensemble (↑65).

6. PROFIL DE LA POPULATION DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE

Tableau 8

Source : SCC et CNLC

POPULATION DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE, PAR RÉGION							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
98-99	En détention	1 184	3 386	3 467	3 261	1 783	13 081
	En liberté sous condition	814	2 635	2 477	1 910	1 180	9 016
	Total	1 998	6 021	5 944	5 171	2 963	22 097
99-00	En détention	1 157	3 313	3 429	3 179	1 722	12 800
	En liberté sous condition	784	2 541	2 562	2 029	1 219	9 135
	Total	1 941	5 854	5 991	5 208	2 941	21 935
00-01	En détention	1 183	3 293	3 377	3 184	1 757	12 794
	En liberté sous condition	796	2 407	2 429	2 055	1 224	8 911
	Total	1 979	5 700	5 806	5 239	2 981	21 705
01-02	En détention	1 198	3 239	3 394	3 046	1 785	12 662
	En liberté sous condition	750	2 293	2 359	2 020	1 167	8 589
	Total	1 948	5 532	5 753	5 066	2 952	21 251
02-03	En détention	1 192	3 154	3 423	3 037	1 848	12 653
	En liberté sous condition	747	2 292	2 289	1 874	1 169	8 371
	Total	1 939	5 446	5 712	4 911	3 017	21 025

Depuis 1998-1999, la population de délinquants sous responsabilité fédérale a diminué de 4,9 % (↓1 072). Plus de la moitié de cette décroissance, soit 53,6 %, est attribuable à la diminution de 9,5 % (↓575) enregistrée au Québec. Il y a également eu des baisses dans les régions des Prairies (↓5,0 % ou 260), de l'Ontario (↓3,9 % ou 232) et de l'Atlantique (↓3,0 % ou 59), tandis qu'on constate une augmentation dans celle du Pacifique (↑1,8 % ou 54).

Tableau 9

Source : SCC et CNLC

PROFIL CRIMINEL DE LA POPULATION TOTALE DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE (%)							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
98-99	Meurtre au 1 ^{er} degré	2,4	3,6	3,7	1,9	6,2	3,5
	Meurtre au 2 ^e degré	10,9	11,3	13,6	8,4	18,7	12,2
	Infr. sex. visée à l'annexe I	16,7	10,0	14,0	20,5	15,5	14,9
	Infr. non sex. visée à l'annexe I	36,9	42,7	39,7	41,1	38,5	40,4
	Infr. visée à l'ann. II	12,9	17,8	16,4	11,8	8,2	14,3
	Infr. non prévue aux annexes	20,4	14,6	12,6	16,4	12,9	14,8
99-00	Meurtre au 1 ^{er} degré	2,3	3,8	3,8	1,8	6,0	3,5
	Meurtre au 2 ^e degré	11,4	11,9	13,8	8,6	19,0	12,5
	Infr. sex. visée à l'ann. I	15,5	10,0	14,3	19,3	15,4	14,6
	Infr. non sex. visée à l'ann. I	36,4	41,9	38,9	40,2	37,7	39,6
	Infr. visée à l'ann. II	14,3	18,9	17,9	14,9	9,9	16,1
	Infr. non prévue aux annexes	20,2	13,6	11,4	15,1	11,9	13,7
00-01	Meurtre au 1 ^{er} degré	2,4	4,0	4,1	1,9	6,0	3,6
	Meurtre au 2 ^e degré	11,6	12,5	14,6	8,9	19,4	13,0
	Infr. sex. visée à l'ann. I	13,4	9,7	13,9	16,8	15,1	13,6
	Infr. non sex. visée à l'ann. I	36,8	41,4	38,7	40,4	38,2	39,6
	Infr. visée à l'ann. II	12,7	18,6	16,9	16,4	10,1	15,9
	Infr. non prévue aux annexes	23,1	13,9	11,8	15,6	11,2	14,2
01-02	Meurtre au 1 ^{er} degré	2,3	4,2	4,3	2,1	6,5	3,9
	Meurtre au 2 ^e degré	11,9	13,2	14,9	9,6	20,0	13,6
	Infr. sex. visée à l'ann. I	14,0	9,7	13,5	15,9	14,1	13,2
	Infr. non sex. visée à l'ann. I	40,8	42,4	39,9	42,5	39,3	41,2
	Infr. visée à l'ann. II	13,0	18,1	15,8	15,7	9,2	15,2
	Infr. non prévue aux annexes	18,1	12,3	11,5	14,3	10,8	12,9
02-03	Meurtre au 1 ^{er} degré	2,4	4,3	4,3	2,4	6,4	4,0
	Meurtre au 2 ^e degré	12,2	13,7	15,1	10,4	19,5	14,0
	Infr. sex. visée à l'ann. I	13,7	10,3	13,0	15,4	12,6	12,9
	Infr. non sex. visée à l'ann. I	38,2	40,3	38,6	41,7	38,7	39,7
	Infr. visée à l'ann. II	12,9	18,3	15,2	15,3	8,8	14,9
	Infr. non prévue aux annexes	20,6	13,2	13,7	14,9	14,0	14,5

Depuis 1998-1999, c'est dans la région du Pacifique qu'on trouve le plus haut pourcentage de délinquants sous responsabilité fédérale purgeant une peine pour meurtre. Ce pourcentage est passé de 24,9 % en 1998-1999 à 26,5 % en 2001-2002, pour ensuite descendre à 25,9 % l'an dernier (la moyenne pour l'ensemble des délinquants sous responsabilité fédérale se situait entre 15,7 % et 18,0 %).

Le plus gros pourcentage de délinquants sous responsabilité fédérale condamnés pour une infraction sexuelle visée à l'annexe I est enregistré dans les Prairies depuis 1998-1999, même si, après avoir été de 20,5 % cette année-là, il était rendu à 15,4 % en 2002-2003 (moyenne pour l'ensemble des délinquants sous responsabilité fédérale – entre 12,9 % et 14,9 %).

Quant au pourcentage de délinquants sous responsabilité fédérale déclarés coupables d'une infraction non sexuelle mentionnée à l'annexe I, c'est au Québec qu'il était le plus élevé entre 1998-1999 et 2000-2001. Depuis lors, c'est la région des Prairies qui est en tête. Au cours de la période en question, le pourcentage a varié entre 40,3 % et 42,7 % au Québec, et entre 40,2 % et 42,5 % dans les Prairies (moyenne pour l'ensemble des délinquants sous responsabilité fédérale – entre 39,6 % et 40,4 %).

C'est également au Québec qu'on observe, depuis 1998-1999, le plus fort pourcentage de délinquants sous responsabilité fédérale ayant commis une infraction figurant à l'annexe II. Le pourcentage a oscillé entre 17,8 % et 18,9 % (moyenne pour l'ensemble des délinquants sous responsabilité fédérale – entre 14,3 % et 16,1 %).

Enfin, le plus gros pourcentage de délinquants sous responsabilité fédérale condamnés pour une infraction non prévue aux annexes est enregistré, depuis 1998-1999, dans la région de l'Atlantique, où il a varié entre 18,1 % et 23,1 % (moyenne pour l'ensemble des délinquants sous responsabilité fédérale – entre 12,9 % et 14,8 %).

Tableau 10

Source : SCC et CNLC

PROFIL DE LA POPULATION TOTALE DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE, SELON LE TYPE DE PROCÉDURE EMPLOYÉE (ORDINAIRE OU PEE) (%)							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
98-99	Procédure ordinaire	86,0	85,0	81,7	85,0	89,6	84,8
	PEE	14,0	15,0	18,3	15,0	10,4	15,2
99-00	Procédure ordinaire	88,7	91,2	86,6	86,5	91,9	88,7
	PEE	11,3	8,8	13,4	13,5	8,1	11,3
00-01	Procédure ordinaire	89,1	90,2	86,8	85,8	91,5	88,3
	PEE	10,9	9,8	13,2	14,2	8,5	11,7
01-02	Procédure ordinaire	89,5	89,9	87,7	86,9	92,2	88,9
	PEE	10,5	10,1	12,3	13,1	7,8	11,1
02-03	Procédure ordinaire	89,9	89,6	88,0	88,3	91,9	89,2
	PEE	10,1	10,4	12,0	11,7	8,1	10,8

Depuis 1998-1999, le pourcentage de délinquants sous responsabilité fédérale qui purgent une peine remplissant les critères d'admissibilité à la PEE a diminué, passant de 15,2 % à 10,8 %. Le plus faible pourcentage a été enregistré dans la région du Pacifique, ce qui n'est pas étonnant puisque c'est aussi dans cette région qu'on trouvait le plus haut pourcentage de meurtriers durant cette période. Le plus haut pourcentage de délinquants répondant aux critères d'admissibilité de la PEE a été enregistré en Ontario en 1998-1999 et à nouveau en 2002-2003, et dans les Prairies les autres années.

Tableau 11

Source : SCC et CNLC

PROFIL DE LA POPULATION TOTALE DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE, SELON LE TYPE DE PEINE (%)							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
98-99	Durée indéterminée	14,5	16,4	20,5	11,8	30,0	18,1
	Durée déterminée	85,5	83,6	79,5	88,2	70,0	81,9
99-00	Durée indéterminée	15,0	17,1	20,7	12,1	30,5	18,5
	Durée déterminée	85,0	82,9	79,3	87,9	69,5	81,5
00-01	Durée indéterminée	15,4	18,0	21,9	12,5	31,0	19,3
	Durée déterminée	84,6	82,0	78,1	87,5	69,0	80,7
01-02	Durée indéterminée	15,7	19,0	22,3	13,5	31,7	20,1
	Durée déterminée	84,3	81,0	77,7	86,5	68,3	79,9
02-03	Durée indéterminée	16,2	19,6	23,0	14,6	31,3	20,7
	Durée déterminée	83,8	80,4	77,0	85,4	68,7	79,3

La proportion de délinquants purgeant une peine d'une durée indéterminée au sein de la population sous responsabilité fédérale est en hausse constante depuis 1998-1999, si bien qu'elle se situe maintenant à 20,7 %. Au cours de cette période, le pourcentage le plus élevé a été observé dans la région du Pacifique, et le plus bas dans les Prairies.

Depuis 1998-1999, le Québec a connu la plus forte augmentation de la proportion de délinquants qui purgent une peine d'une durée indéterminée, soit 3,2 %, laquelle a porté cette proportion à 19,6 %; suivent les Prairies avec une hausse de 2,8 % (14,6 %), l'Ontario avec 2,5 % (23,0 %), la région de l'Atlantique avec 1,7 % (16,2 %) et celle du Pacifique avec 1,3 % (31,3 %).

Tableau 12

Source : SCC et CNLC

POPULATION DE DÉLINQUANTS SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE, SELON LE NIVEAU DE RISQUE													
Année		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		Pacifique		Canada	
		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
99-00	Élevé	712	36,7	1 844	31,5	2 412	40,3	2 199	42,2	1 395	47,4	8 562	39,0
	Moyen	741	38,2	2 440	41,7	1 816	30,3	1 804	34,6	842	28,6	7 643	34,8
	Faible	417	21,5	1 421	24,3	1 531	25,6	1 010	19,4	567	19,3	4 946	22,5
	Total	1 941	100	5 854	100	5 991	100	5 208	100	2 941	100	21 935	100
00-01	Élevé	761	38,5	1 762	30,9	2 337	40,3	2 154	41,1	1 397	46,9	8 411	38,8
	Moyen	757	38,3	2 418	42,4	1 741	30,0	1 796	34,3	849	28,5	7 561	34,8
	Faible	403	20,4	1 338	23,5	1 447	24,9	1 078	20,6	604	20,3	4 870	22,4
	Total	1 979	100	5 700	100	5 806	100	5 239	100	2 981	100	21 705	100
01-02	Élevé	793	40,7	1 729	31,3	2 430	42,2	2 065	40,8	1 399	47,4	8 416	39,6
	Moyen	699	35,9	2 352	42,5	1 760	30,6	1 730	34,1	851	28,8	7 392	34,8
	Faible	392	20,1	1 260	22,8	1 354	23,5	1 018	20,1	601	20,4	4 625	21,8
	Total	1 948	100	5 532	100	5 753	100	5 066	100	2 952	100	21 251	100
02-03	Élevé	949	48,9	2 218	40,7	2 495	43,7	2 153	43,8	1 402	46,5	9 217	43,8
	Moyen	568	29,3	1 937	35,6	1 705	29,8	1 659	33,8	949	31,5	6 818	32,4
	Faible	360	18,6	1 098	20,2	1 349	23,6	907	18,5	548	18,2	4 262	20,3
	Total	1 939	100	5 446	100	5 712	100	4 911	100	3 017	100	21 025	100

Nota : L'exercice 1998-1999 n'est pas inclus, car il y a 12,3 % de la population dont le niveau de risque n'était pas indiqué.

Alors que la population totale de délinquants sous responsabilité fédérale a subi une baisse de 4,1 % depuis 1999-2000, le nombre de délinquants présentant un risque élevé s'est accru de 7,7 %. Pendant ce temps, on a assisté à une diminution de 10,8 % du nombre de délinquants présentant un risque moyen, et de 13,8 % de celui des délinquants à faible risque.

La plus forte augmentation du nombre de délinquants à haut risque depuis 1999-2000 s'est produite dans la région de l'Atlantique (↑33,3 %). Signalons des hausses également au Québec (↑20,3 %), en Ontario (↑3,4 %) et dans la région du Pacifique (↑0,5 %). L'unique baisse a été enregistrée dans les Prairies (↓2,1 %).

7. NOMBRE D'EXAMENS DANS L'OPTIQUE DE LA CHARGE DE TRAVAIL

Les tableaux suivants résument l'information sur la charge de travail de la Commission depuis 1998-1999, selon qu'il s'agit d'examens touchant des peines d'une durée déterminée, d'une durée indéterminée ou de ressort provincial.

La charge de travail de la Commission dépend de plusieurs facteurs, sur lesquels l'organisme n'a aucune prise pour la plupart, comme le nombre de délinquants admis ou admissible à une libération pendant l'année, de même que les changements apportés aux dispositions législatives et aux politiques.

Tableau 13

Source : SCC et CNLC

NOMBRE D'EXAMENS DE RESSORT FÉDÉRAL DANS L'OPTIQUE DE LA CHARGE DE TRAVAIL – PEINES D'UNE DURÉE DÉTERMINÉE							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
98-99	Audience	1461	3533	2636	3145	1525	12300
	Examens sur dossier	2128	7244	7803	4780	3183	25138
	Total	3589	10777	10439	7925	4708	37438
99-00	Audience	1 406	3 597	2 595	3 335	1 490	12 423
	Examens sur dossier	2 744	7 594	7 421	7 505	3 263	28 527
	Total	4 150	11 191	10 016	10 840	4 753	40 950
00-01	Audience	1 339	3 290	2 554	2 917	1 605	11 705
	Examens sur dossier	2 576	6 004	7 643	7 277	2 966	26 466
	Total	3 915	9 294	10 197	10 194	4 571	38 171
01-02	Audience	1 130	3 033	2 226	2 969	1 464	10 822
	Examens sur dossier	2 602	6 766	7 241	7 051	2 977	26 637
	Total	3 732	9 799	9 467	10 020	4 441	37 459
02-03	Audience	1 224	3 063	2 450	3 022	1 706	11 465
	Examens sur dossier	2 610	6 306	6 776	6 700	3 058	25 450
	Total	3 834	9 369	9 226	9 722	4 764	36 915

Nota : Le nombre d'examens dans l'optique de la charge de travail est le nombre d'examens de dossiers de cas effectués par la Commission, multiplié par le nombre de votes exigés pour chaque type d'examen par le règlement ou la politique.

Depuis 1999-2000, la charge de travail de la Commission concernant les peines de ressort fédéral d'une durée déterminée a diminué de 9,9 % (↓4 035). Le nombre d'audiences a baissé de 7,7 % (958), et le nombre d'examens sur dossier est descendu de 10,8 % (↓3 077).

C'est au Québec que la charge de travail globale a subi la plus grosse diminution, soit 16,3 % (↓1 822), en raison d'une baisse de 14,8 % (↓534) des audiences et de 17,0 % (↓1 288) des examens sur dossier.

Au deuxième rang viennent les Prairies avec une diminution de la charge de travail globale de 10,3 % (↓1 118), puis l'Ontario avec 7,9 % (↓790) et l'Atlantique avec 7,6 % (↓316). La région du Pacifique est la seule où l'on constate une augmentation (↑0,2 % ou 11).

Tableau 14

Source : SCC et CNLC

NOMBRE D'EXAMENS DE RESSORT FÉDÉRAL DANS L'OPTIQUE DE LA CHARGE DE TRAVAIL – PEINES D'UNE DURÉE INDÉTERMINÉE							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
98-99	Audiences	114	633	590	257	608	2 232
	Examens sur dossier	144	630	775	393	464	2 376
	Total	258	1263	1365	650	1072	4 608
99-00	Audiences	157	688	530	311	572	2 258
	Examens sur dossier	155	839	824	541	527	2 886
	Total	312	1 527	1 354	852	1 099	5 144
00-01	Audiences	169	640	579	276	474	2 138
	Examens sur dossier	176	865	835	517	609	3 002
	Total	345	1 505	1 414	793	1 083	5 140
01-02	Audiences	122	621	461	267	452	1 923
	Examens sur dossier	168	867	879	510	530	2 954
	Total	290	1 488	1 340	777	982	4 877
02-03	Audiences	129	529	492	326	497	1 973
	Examens sur dossier	175	778	844	596	696	3 089
	Total	304	1 307	1 336	922	1 193	5 062

Nota : Le nombre d'examens dans l'optique de la charge de travail est le nombre d'examens de dossiers de cas effectués par la Commission, multiplié par le nombre de votes exigés pour chaque type d'examen par le règlement ou la politique.

La charge de travail de la Commission relative aux peines de ressort fédéral d'une durée indéterminée a diminué de 1,6 % (↓82) depuis 1999-2000. Le nombre d'audiences a baissé de 12,6 % (285), tandis que le nombre d'examens sur dossier est monté de 7,0 % (↑203).

C'est au Québec qu'a été enregistrée la plus grosse diminution de la charge de travail globale, soit 14,4 % (↓220), à cause d'une baisse de 23,1 % (↓159) des audiences et de 7,3 % (↓61) des examens sur dossier. Puis viennent aux deuxième et troisième rangs la région de l'Atlantique avec 2,6 % (↓8) et l'Ontario avec 1,3 % (↓18). Dans les régions du Pacifique et des Prairies, il s'est produit des hausses respectives de 8,6 % (↑94) et de 8,2 % (↑70).

Tableau 15

Source : SCC et CNLC

NOMBRE D'EXAMENS DE RESSORT PROVINCIAL DANS L'OPTIQUE DE LA CHARGE DE TRAVAIL							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
98-99	Audiences	81	0	2	152	2	237
	Examens sur dossier	491	0	4	370	11	876
	Total	572	0	6	522	13	1113
99-00	Audiences	110	0	0	226	2	338
	Examens sur dossier	536	0	0	492	8	1 036
	Total	646	0	0	718	10	1 374
00-01	Audiences	107	3	4	231	2	347
	Examens sur dossier	535	3	2	635	4	1 179
	Total	642	6	6	866	6	1 526
01-02	Audiences	128	1	2	191	0	322
	Examens sur dossier	436	8	6	480	0	930
	Total	564	9	8	671	0	1 252
02-03	Audiences	171	0	2	242	2	417
	Examens sur dossier	443	2	4	457	2	908
	Total	614	2	6	699	4	1 325

Nota : Le nombre d'examens dans l'optique de la charge de travail est le nombre d'examens de dossiers de cas effectués par la Commission, multiplié par le nombre de votes exigés pour chaque type d'examen par le règlement ou la politique.

Depuis 1998-1999, la charge de travail de la Commission ayant trait aux peines de ressort provincial a fluctué entre 1 101 (1998-1999) et 1 526 (2000-2001). Si l'on se penche sur les données de chaque région, on constate que la charge de travail a varié entre 564 et 646 dans celle de l'Atlantique et entre 514 et 866 dans les Prairies.

Tableau 16

Source : SCC et CNLC

NOMBRE D'EXAMENS DE RESSORT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL DANS L'OPTIQUE DE LA CHARGE DE TRAVAIL							
Année		Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada
98-99	Audiences	1686	4166	3228	3554	2135	14769
	Examens sur dossier	2733	7874	8582	5543	3658	28390
	Total	4419	12040	11810	9097	5793	43159
99-00	Audiences	1 673	4 285	3 125	3 872	2 064	15 019
	Examens sur dossier	3 435	8 433	8 245	8 538	3 798	32 449
	Total	5 108	12 718	11 370	12 410	5 862	47 468
00-01	Audiences	1 615	3 933	3 137	3 424	2 081	14 190
	Examens sur dossier	3 287	6 872	8 480	8 429	3 579	30 647
	Total	4 902	10 805	11 617	11 853	5 660	44 837
01-02	Audiences	1 380	3 655	2 689	3 427	1 916	13 067
	Examens sur dossier	3 206	7 641	8 126	8 041	3 507	30 521
	Total	4 586	11 296	10 815	11 468	5 423	43 588
02-03	Audiences	1 524	3 592	2 944	3 590	2 205	13 855
	Examens sur dossier	3 228	7 086	7 624	7 753	3 756	29 447
	Total	4 752	10 678	10 568	11 343	5 961	43 302

Nota : Le nombre d'examens dans l'optique de la charge de travail est le nombre d'examens de dossiers de cas effectués par la Commission, multiplié par le nombre de votes exigés pour chaque type d'examen par le règlement ou la politique.

Depuis 1999-2000, la charge de travail de la Commission a diminué de 8,8 % (↓4 166). La baisse se chiffrait à 7,8 % (1 164) dans le cas des audiences, et à 9,3 % (↓3 002) pour ce qui est des examens sur dossier.

C'est au Québec que la charge de travail a subi la plus grosse diminution, à savoir 16,0 % (↓2 040), en raison d'une baisse de 16,2 % (↓693) des audiences et de 16,0 % (↓1 347) des examens sur dossier. Viennent ensuite les Prairies avec une diminution de 8,6 % (↓1 067), puis l'Ontario avec 7,1 % (↓802) et la région de l'Atlantique avec 7,0 % (↓356). La région du Pacifique est la seule où une augmentation a été enregistrée (↑1,7 % ou 99).